



(11) EP 2 937 742 A3

(12)

## DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

(88) Date de publication A3:  
30.03.2016 Bulletin 2016/13

(51) Int Cl.:  
**G04C 3/14 (2006.01)**  
**G04C 17/00 (2006.01)**

(43) Date de publication A2:  
28.10.2015 Bulletin 2015/44

(21) Numéro de dépôt: 15163513.3

(22) Date de dépôt: 14.04.2015

(84) Etats contractants désignés:  
**AL AT BE BG CH CY CZ DE DK EE ES FI FR GB  
GR HR HU IE IS IT LI LT LU LV MC MK MT NL NO  
PL PT RO RS SE SI SK SM TR**  
Etats d'extension désignés:  
**BA ME**  
Etats de validation désignés:  
**MA**

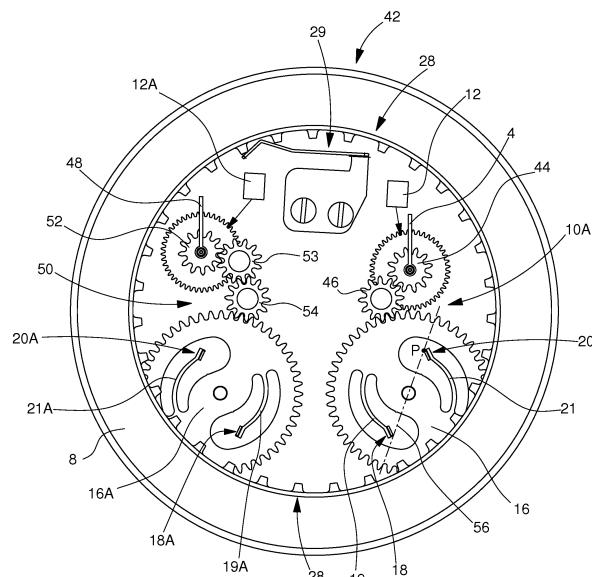
(30) Priorité: 25.04.2014 EP 14166017

(71) Demandeur: **ETA SA Manufacture Horlogère Suisse  
2540 Grenchen (CH)**  
(72) Inventeur: **Gruenig, Daniel  
1786 Sugiez (CH)**  
(74) Mandataire: **Surmely, Gérard et al  
ICB  
Ingénieurs Conseils en Brevets  
Faubourg de l'Hôpital 3  
2001 Neuchâtel (CH)**

### (54) DISPOSITIF D'ENTRAINEMENT D'UN AFFICHAGE ANALOGIQUE D'UNE PIÈCE D'HORLOGERIE

(57) Le mouvement horloger comprend un premier indicateur (4) associé à un premier mécanisme d'entraînement (6) et un anneau des quantièmes (8) associé à un deuxième mécanisme d'entraînement (10). Ces premier et deuxième mécanismes sont actionnés par un seul et même moteur bidirectionnel (12). Le deuxième mécanisme est un mécanisme à entraînement unidirectionnel qui comprend un mobile d'entraînement (16) ayant des doigts (18,20) agencés de manière que, lorsque ce mobile d'entraînement est actionné dans un premier sens donné, ces doigts entraînent l'anneau des quantièmes dans son sens d'avancement normal et, lorsque le mobile d'entraînement est actionné dans un deuxième sens contraire au premier sens, ces doigts sont escamotés de sorte qu'ils n'entraînent pas l'anneau. De plus, le premier mécanisme est agencé de manière qu'il entraîne le premier indicateur dans son sens d'avancement normal lorsque le dispositif moteur actionne le mobile d'entraînement selon son deuxième sens.

Fig. 4





## RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

Numéro de la demande  
EP 15 16 3513

5

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (IPC)
10 A	US 4 276 628 A (NOMURA YASUSHI) 30 juin 1981 (1981-06-30) * colonne 2, ligne 23 - colonne 3, ligne 45 * * figures 1,2 *	1-8	INV. G04C3/14 G04C17/00
15 A	CH 616 807 A3 (BERNEY SA JEAN CLAUDE) 30 avril 1980 (1980-04-30) * figures 1,2 * * page 4, colonne de gauche, ligne 21 à page 4, colonne de droite, ligne 24 *	1-8	
20			
25			
30			
35			
40			
45			
50 2	Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications		
55	Lieu de la recherche  La Haye	Date d'achèvement de la recherche  10 février 2016	Examinateur  Pirozzi, Giuseppe
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES			
X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire			
T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons ..... & : membre de la même famille, document correspondant			
EPO FORM 1503 03-82 (P04C02)			

**ANNEXE AU RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE  
RELATIF A LA DEMANDE DE BREVET EUROPEEN NO.**

EP 15 16 3513

5 La présente annexe indique les membres de la famille de brevets relatifs aux documents brevets cités dans le rapport de recherche européenne visé ci-dessus.

Lesdits membres sont contenus au fichier informatique de l'Office européen des brevets à la date du

Les renseignements fournis sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Office européen des brevets.

10-02-2016

10	Document brevet cité au rapport de recherche	Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)	Date de publication
15	US 4276628 A	30-06-1981	JP S61592 B2 JP S5424674 A US 4276628 A	09-01-1986 24-02-1979 30-06-1981
20	CH 616807 A3	30-04-1980	-----	-----
25				
30				
35				
40				
45				
50				
55	EPO FORM P0460			

Pour tout renseignement concernant cette annexe : voir Journal Officiel de l'Office européen des brevets, No.12/82